



L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise recrute,

Un(e) chargé(e) de mission eau, milieux aquatiques et biodiversité

Cadre d'emploi des ingénieurs ou des attachés territoriaux

Recrutement statutaire ou contractuel - Emploi à temps complet (35h/semaine)

L'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise est un syndicat mixte créé en 2005. Territoire alpin situé à l'est du département de la Savoie, la vallée de la Tarentaise s'étend sur 1705 km² regroupant 36 communes en 5 communautés de communes. L'APTV assure l'animation du projet de territoire et du SCOT, mobilise des financements qui s'inscrivent dans un cadre contractuel, porte des études, mène des actions de communication et accompagne la mise en œuvre d'actions communes à l'échelle de la vallée.

CONTEXTE :

De 2009 à 2015, l'APTV a porté deux outils contractuels sur l'eau, les milieux aquatiques et la gestion des inondations à l'échelle du bassin versant de l'Isère en Tarentaise : le contrat de bassin versant (CBV) et le PAPI. Le rôle de l'APTV a été de piloter et d'animer ces outils, d'élaborer des études de portée générale et d'assister techniquement et administrativement les maîtres d'ouvrages ayant la compétence travaux. Suite au bilan du CBV et du PAPI, les élus du territoire ont affiché leur volonté de poursuivre les efforts engagés. L'APTV s'est positionnée pour élaborer de nouveaux outils de gestion du grand cycle de l'eau : un contrat de milieu (gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques...) et un nouveau PAPI pour la gestion des risques d'inondation sur le territoire.

Devenu un acteur central de la gestion des cours d'eau, l'APTV est placé au cœur des réflexions pour la mise en œuvre opérationnelle de la compétence GEMAPI. La structure est fléchée pour porter les phases de préfiguration de la compétence GEMAPI à partir de l'année 2017 (analyses des contours techniques, juridiques et financiers, définition de la stratégie d'organisation, assistance des EPCI-FP...).

En parallèle, l'APTV est en phase de finalisation du SCOT Tarentaise. Ce document de planification de l'aménagement du territoire a identifié des corridors biologiques sur le territoire et a pour objectif de les préserver. C'est pour ces raisons, que l'APTV souhaite élargir ses champs de compétence aux continuités des milieux terrestres en élaborant un contrat vert et bleu avec la région.

Ce recrutement vise à remplacer l'animatrice du Contrat de Bassin de Versant suite à son départ. Sous l'autorité de la directrice et du vice-président en charge de l'eau, vous devrez animer et coordonner les démarches contractuelles sur l'eau, les milieux aquatiques et les milieux terrestres. Ces missions s'effectueront en coordination avec le chargé de mission « eau et risque d'inondation » en charge de l'élaboration de la stratégie de gestion des inondations (PAPI), du volet hydro-sédimentaire et de la préfiguration de la compétence GEMAPI.

MISSIONS

1/ Animation et coordination des contrats : Contrat de milieux et contrat vert et bleu

- Recensement des études existantes et identification des besoins complémentaires pour le montage des contrats,
- Coordination et suivis des études préalables : préparation des cahiers des charges, gestion des marchés publics, suivi des prestataires,
- Préparation et animation des instances de décisions et les groupes de travail (constituer des lieux de concertations et d'échanges : comité de pilotage / comité technique / comité de bassin, fédérer les acteurs différents acteurs de l'eau et des milieux terrestre, participer à l'animation du bureau eau)
- Définition et élaboration des stratégies de gestion (volet quantitative et qualitative de la ressource en eau, volet restauration des milieux aquatiques et des cours d'eau, gestion et préservation des corridors biologiques, communication e sensibilisation)
- Suivi et assistance à la prise en compte des enjeux eau, des milieux aquatiques et des corridors biologiques dans les documents d'urbanisme,
- Relations aux maîtres d'ouvrages publics et privés, administrations, financeurs et usagers,
- Communication, sensibilisation et mobilisation des différents acteurs.
- Rédaction et montage des dossiers contractuels des contrats (identification des actions, estimation financière, définition des plans de financement...)

2/ Assistance technique et administrative aux collectivités (études et/ou travaux) – suite CBV

- Appuis pour la réalisation des travaux d'aménagement et de gestion des cours d'eau (gestion de projet seul ou avec l'aide de bureaux d'études en fonction des spécificités, réalisation de dossier loi sur l'eau, organisation et encadrement des chantiers et de la réception des chantiers),
- Gestion et suivis des plans d'actions zones humides (assistance des M.O. pour des travaux de restauration),
- Suivi d'un schéma de conciliation et de partage de la ressource en eau sur un sous territoire,
- Accompagnement des M.O. pour des opérations de restauration de la continuité piscicole,
- Montage et suivi du programme d'animations pédagogiques envers les scolaires

3/ Participation aux réflexions prospectives

- Appui à la préparation de la mise en œuvre de GEMAPI
- Transversalité avec les autres thématiques portées par l'APTV : suite PAPI, SCOT, tourisme, énergie-climat, PAEC,...
- Veille réglementaire et participation aux réseaux (ARRA, Réseau des animateurs de contrats vert & bleu...)

4/ Gestion administrative

- Participation à la vie de la structure : définition du budget, montage des dossiers de demande de financement, rédaction des délibération, participation au bureau eau et conseils syndicaux, réunion d'équipe,
- Rédaction des rapports d'activité, communiqué de presse, alimentation du site internet...

La répartition du temps de travail s'effectuera sur un mi-temps sur le volet gestion de la ressource en eau et des cours d'eau et un mi-temps sur le volet biodiversité.

NB : Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service. A terme, le ou la chargé(e) de mission devra mettre en œuvre les actions définies dans les futurs contrats, mettre en place un dispositif de suivi des actions afin d'apprécier l'état d'avancement des programmes.

PROFIL :

- formation supérieure BAC+5 dans le domaine de l'environnement, de la gestion globale de l'eau, des milieux aquatiques, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire,
- **expérience exigée de 3 ans minimum** en collectivité,
- connaissance du fonctionnement des collectivités locales et des procédures de marché public,
- très bonnes capacités d'organisation et d'animation,
- compétences exigées en conduite de projets multi acteurs et multi partenarial,
- bonnes connaissances du contexte technique, réglementaire et institutionnel dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, et connaissances naturalistes de base sur les milieux terrestres,
- forte capacité d'initiative, de négociation et de communication (écrite et orale),
- qualités d'analyse et de synthèse, disponibilité, dynamisme,
- utilisation d'outils informatiques et cartographiques (SIG).

CONDITIONS

- Poste basé dans les locaux de l'APTV à Moutiers (73), avec déplacements sur le territoire d'intervention et sorties terrain
- Véhicule de service
- Réunions en soirée selon les nécessités du service
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire, CNAS, Plan de déplacement

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser au plus tard le vendredi 9 décembre à :

Monsieur le Président
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale
133 Quai Saint Réal
73600 MOUTIERS
aptv@tarentaise-vanoise.fr

Jury de recrutement : du 3 au 6 janvier